

MUSÉE ROYAL

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant l'Exposition
Universelle de Vienne

N^o 1377.

X

P. Moderne!

NUMÉRO	DATE	ANALYSE.
D'ORDRE.	DE LA PIÈCE.	

1877 Exposition Universelle de Vienne.



Commission Belge de l'Exposition Universelle de Vienne en 1873.

S. A. R. Monseigneur le Comte de Flandre
Président d'Honneur.

Les lettres adressées au
Président de la Commission Belge de
l'Exposition Universelle de Vienne
à Bruxelles, 9, rue Ducale
ne doivent pas être affranchies.

Bruxelles, le 25 février 1874

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer, que
la Commission belge n'a pu encore
ces jours-ci se passer des services de
M. de Schillemans, surveillant au Musée.
Il aura entièrement terminé sa mission
samedi 28 ou et se mettra à votre
disposition le 1^{er} Mars.

Agnez, Monsieur le Secrétaire, l'assurance
de ma considération la plus distinguée

Le Secrétaire
J. Verbeke

A Monsieur Stenon, Secrétaire de la Commission
Directrice des Musées royaux de l'Etat.

En procédant au déballage du tableau de feu Fourmois
représentant : Moulin en Campine, nous avons constaté
le même état dans lequel nous l'avons trouvé à Vienne
en l'emballant, c'est à dire que dans la partie droite
du tableau, à partir du poteau jusqu'à la fenêtre de la
Chaudière, nous avons constaté une détérioration légère
dans le vernis, provenant de l'époussetage, ou d'une frotte-
ment provenant d'une cause sans doute, accident arrivé
le jour de la fermeture de l'exposition, par la grande
foule circulant et l'emplacement dudit tableau au coin d'une
porte, le présent procès-verbal est conforme à celui dressé
par nous à Vienne.

Bruxelles, le 10 janvier 1874

J. Van Bree *fil*

A. C. Spilern *com*

Michel Brondelaer Emballageur

Les tableaux suivants ont été trouvés en parfait état de conservation, à leur déballage.

- 1° Art et Liberté par L. Gallait
- 2° Scène (Intérieur) par feu Van Huyck
- 3° Suite Quitt par feu P. Van Brée
- 4° Les travailleurs de la Campagne de Rome par Hennebiég
- 5° fête donnée à Rubens par feu Th. Leyd. } exposés à Anvers.
- 6° L'ennemi approchant par feu Liss }
(le cadre de ce tableau a une petite détérioration résultant d'une
viss. emballage fait par le personnel de M^r Mommens)
- 7° Portrait de M^r Van Meenen par feu F. Navoy
- 8° Portrait de M^r Chibaut par Nyan.
- 9° La folie d'Hugo van der Goes par Em. Wauters
- 10° Les 4 saisons par Smitz -
- 11° Water Dolorosa par Maurier
12. La Mort de Didon par Ballaert.

M. Schlemmer J. Van Brée

Michel Brandelaer Emballeur

La Campine de Robbe
Rome par Smitz
Carthage par Slingseneyer
Rubens et sa veuve par Trautkin } tous quatre en
parfait état

Brunelles, le 20 Janvier 1874

M. Schlemmer J. Van Brée

Michel Brandelaer Emballeur

L'An 1800 Septante quatre, le 8 Janvier
en procédant à l'ouverture des caisses contenant
les tableaux suivants :

- 1^o La fatale nouvelle par Bource
- 2^o L'Inroque par Degroux
- 3^o La Sorcière - médecin par Lagye
- 4^o Caureau attaqué par L. Robbe.

Nous avons constaté que ces quatre tableaux
sont en parfait état de conservation,
en foi de quoi le présent procès-verbal a été
fait et signé par nous.

J. Van Brui fil.
N. Chilman

Michel Brandelaer Emballeur

Il en est de même des trois tableaux ci-dessous
désignés :

- 1^o Les Rhétoriciens d'Anvers par A. Markelbach
- 2^o Les vendeurs par Ad. Dillens
- 3^o Les Orphelines par Van Hove.

J. Van Brui fil.
N. Chilman

Michel Brandelaer Emballeur

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 12.251

Bruxelles, le 22 Janvier 1874

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 1377

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE
SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les tableaux suivants appartenant à l'Etat et qui ont figuré à l'Exposition universelle de Vienne, en ont été réexpédiés dans un parfait état de conservation et sont déposés au Palais Ducal, à savoir:

- | | |
|----------------------|--|
| ✓ 1. Bource, H., | <u>La fable nouvelle.</u> |
| ✓ 2. Degroux, | <u>L'ivrogne.</u> |
| ✓ 3. De Haas, | <u>Les bords de l'Isel.</u> |
| ✓ 4. Dillens, | <u>Le recruteur.</u> |
| ✓ 5. Fourmois, | <u>Le moulin.</u> |
| ✓ 6. Gallait, | <u>Art et Liberté.</u> |
| ✓ 7. Henneberg, | <u>Travailleurs Romains.</u> |
| ✓ 8. Lagye, | <u>La sorcière-médecin.</u> |
| ✓ 9. Markelbach, | <u>Les rhétoriciens.</u> |
| ✓ 10. Robbe, L., | <u>La campine.</u> |
| ✓ 11. id. | <u>Caureau attaqué par des chiens.</u> |
| ✓ 12. Smits, L., | <u>Les saisons.</u> |
| ✓ 13. Stallaert, J., | <u>La mort de Didon.</u> |
| ✓ 14. Stevens, J., | <u>Le marché aux chiens.</u> |
| ✓ 15. Van Brée, P., | <u>La jeunesse de Sixte-Quint.</u> |

16.

À la Commission des Musées royaux de peinture et de sculpture.

16. Van Ruyck P. Intérieur d'écurie.
17. Van Moer. Le vicaire Brupelles.
18. Wauters, G. La folie de Hugo Vander Goes.

Je vous prie de vouloir bien faire placer ces
œuvres dans les collections du Musée moderne.

Après, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

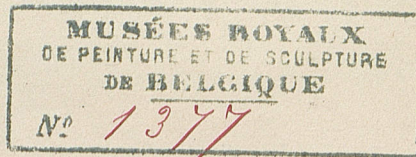
Detour

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 24 Avril 1873

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o. 12251



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE
SOMMAIRE.

Le Pêche
L'atelier de Frans Floris

Comme la famille de feu le Baron
Leys et les amateurs qui possèdent de
ses tableaux ont eu devoir s'abs-
tenir de faire participer les œuvres de
cet artiste immanquablement à l'Exposition
Universelle de Vienne, je pense que
le Gouvernement ne peut se dispenser
de combler la lacune que l'absence de
ce grand peintre laisserait dans l'en-
semble des productions belges à faire
connaître notre école nationale. J'ai
en conséquence décidé que deux des tableaux
de Leys, qui se trouvent au Musée,
seront envoyés à Vienne et placés à
l'Exposition comme spécimens du
talent de cet artiste. Veuillez, je vous
 prie, prendre les dispositions nécessaires
pour que ces œuvres d'art puissent
être expédiées sans retard.

Agnez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Debour

A la Commission directrice du Musée royal
de peinture et de sculpture.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

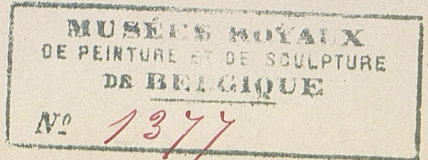
ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS:

N^o 12257

Bruzelles, le 24 Avril 1873.



Monsieur le Conservateur,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Comme la famille de feu le Baron
Leyss et les amateurs qui possèdent de
ses tableaux ont eu dessein d'abandonner
de faire participer les œuvres de cet artiste
notamment à l'Exposition Universelle
de Vienne, je pense que le Gouvernement
ne peut se dispenser de combler la
lacune que l'absence de ce grand peintre
laisserait dans l'ensemble des produc-
tions destinées à faire connaître notre
école nationale. J'ai en conséquence
décidé que deux des tableaux de Leyss,
qui se trouvent au Musée, seront
envoyés à Vienne et placés à l'Exposi-
tion comme spécimens du talent de
cet artiste.

En outre, je vous prie, prendre les
dispositions requises pour que ces œuvres
d'art puissent être expédiées sans
retard.

Le Ministre de l'Intérieur,

Dehou

A Monsieur Conscience,
Conservateur des Musées royaux.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des Beaux-arts.

N^o 12251.

N. B. On est prié de rappeler dans
la réponse : le chiffre de l'administra-
tion ainsi que le numéro de l'enregis-
trement.

ANNEXE

Bruxelles, le 4 Avril 1873



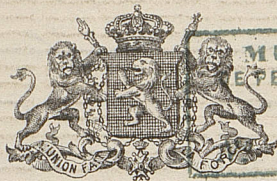
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien faire mettre à la disposition de la Commission
belge de l'Exposition universelle de Vienne, pour
figurer à cette exposition le tableau de feu
Van Brée représentant "un épisode de la jeunesse
de Siste Quint", lequel figure au Musée moderne de
l'Etat.

Agré, je vous prie, Messieurs, l'assurance de ma
parfaite considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Directeur-général
Willems

A la Commission
des Musées royaux de peinture et de sculpture,
à Bruxelles.



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

1377

Commission Belge de l'Exposition Universelle de Vienne en 1873.

S. A. R. Monseigneur le Comte de Flandre.
Président d'Honneur.

Les lettres adressées au
Président de la Commission Belge de
l'Exposition Universelle de Vienne
à Bruxelles, 9, rue Ducale
ne doivent pas être affranchies.

Bruxelles, le 5 Avril 1873

Monsieur le Secrétaire

Veuillez faire tenir à la disposi-
tion de M. Van Bree, le tableau
de J. Van Huyck.

Je vous annonce également
l'avoir autorisé de prendre
au Palais Ducal, 9 boîtes
en bois pour les statues
dont il vous remettra les
dimensions, je lui ai donné
l'ordre aussi de faire prendre

Monsieur Steiner, Secrétaire des
Musées royaux.

encore trois caisses pour un
Lournois, un navire et le
Van Kuyck, l'expédition devant
se faire aujourd'hui il n'y a
pas de temps à perdre.

Agitez Monsieur, l'assurance
de ma parfaite considération.

P^h Le Secrétaire de la
S. C^{om} des Indes Ant.
M. L. B.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1377

Reçu de Monsieur V. Stasior,
Secrétaire des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture
une caisse destinée à l'emballage
du buste de S. M. le Prince,
envoyé à l'Exposition universelle de
Vienne.

Bruxelles, le 7. avril 1878.

Le Secrétaire de
la Commission.

Hellweg

*Cette caisse m'a
servi de employé*



Liste des Soles pour compte de la Commission
de l'Exposition universelle de Vienne.

- 1 de 112 x 060 x 040
- 6 de 120 x 030 x 030.
- 1 . 115 x 043. x 043
- 1 110 x 110 x 049.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 1377

les numéros de 1 à 300.

Bruxelles, le 4 Avril 1873

P^o: la Commission
Van Bree fils

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des Beaux-Arts

N^o 12251-

Bruxelles, le 24 Mars 1873



N. B. On est prié de rappeler dans
la réponse : le chiffre de l'administra-
tion ainsi que le numéro de l'enregis-
trement.

ANNEXE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien faire mettre à la disposition de la Commission
belge de l'exposition universelle de Vienne, pour
figurer à cette exposition, le tableau de feu
Van Kuyck "Un intérieur d'écurie" ainsi que
celui de M^o J. Stevens, représentant "Un marché
de chiens", lesquels se trouvent tous deux au Musée
moderne de l'Etat.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur

Le Directeur-général

W. Spring

A la Commission directrice
des Musées royaux de peinture et de sculpture,
à Bruxelles.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

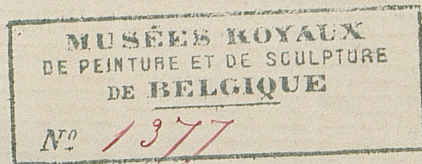
ADMINISTRATION
des Beaux-arts

N^o 12251.

N. B. On est prié de rappeler dans
la réponse : le chiffre de l'administra-
tion ainsi que le numéro de l'enregis-
trement.

ANNEXE

Bruxelles, le 20 Mars 1873.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien faire mettre à la disposition de la
Commission belge de l'Exposition universelle
de Vienne, pour figurer à cette exposition,
le tableau de Mr Robbe "La Campine", qui
se trouve au Musée moderne de l'Etat.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur

Le Directeur-général
W. de Keyser

A la Commission directrice
des Musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat,
à Bruxelles.

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 17 Mars

1873.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1377

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de vouloir bien
mettre à la disposition de la
Commission belge de l'Exposition
universelle de Vienne, le tableau
de Mr Meunier "Moates dolorosa"
qui a été acquis par le Gouverne-
ment.

Aguez, je vous prie, Monsieur
le Secrétaire, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Directeur-général

W. Heppin

A Monsieur Hiénon,
Secrétaire des Musées royaux
de peinture et de sculpture.

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 14 Mars

1873

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1977

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous
prier de vouloir bien mettre à
la disposition de la Commission
belge de l'Exposition universelle
de Vienne les caisses provenant
du matériel des Musées et des
Expositions de Beaux Arts en vue
pourraient être utilisées pour les

A Monsieur Steeno,

Secrétaire de la Commission des Musées royaux
de peinture et de sculpture, à Bruxelles,

envoi de tableaux à cette exhibition

Agéez, Monsieur le Secretaire,
l'assurance de ma considération distinguée.

Th. Lefevre

Monsieur Hénin ^{N^o} 1377

ne pouvant me rendre à Bruxelles
avant dimanche, il me serait
très agréable de savoir si je puis
compter, si mon tableau sera
emballé dans les conditions offertes
toutes les sécurités qu'un tel
transport exige.

Dans le cas où le tableau ne
serait pas emballé pour
dimanche prochain, j. me
rendrais à Bruxelles afin
de vérifier par moi si cela
est fait convenablement

où si je puis compter sur
votre amabilité pour ce service,
veuillez Monsieur Steiner, être
assez bon et me répondre un
mot à ce sujet.

Accepter l'assurance de mes
sentiments dévoués

A. Humbert

Mons. le 16 Mars 1879.



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1377

Le Soussigné déclare avoir reçu
de la Commission directrice Des Musées
royaux de Peinture et de Sculpture de
Belgique le tableau qu'il a cédé à
l'Etat et qui est intitulé: Travailleurs
dans la Campagne romaine. Ce tableau
sera lui-même exposé pour figures à
l'Exposition universelle de Vienne;
elle sera réintégrée au Musée moderne
immédiatement après la clôture de
cette Exposition. Le Soussigné
s'engage à prendre toutes les
précautions nécessaires pour la bonne
conservation de ce tableau et
assume la responsabilité de tous
les accidents qui pourraient y
survenir.

Brunelles, le 11. Mars 1873.

A. Hennebier

M^r. Hennebier.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1377

Le Soussigné Déclare avoir remis
à la Commission Directrice des Musées
royaux de Peinture et de Sculpture de
Belgique le tableau qui il a cédé à
l'Etat et qui représente: La mort de
Didon. Cette toile lui est confiée pour
figurer à l'Exposition Universelle de
Vienne; elle sera restituée au Musée
moderne immédiatement après la
clôture de cette Exposition. Le
Soussigné s'engage à prendre toutes
les précautions nécessaires pour la
bonne conservation de ce tableau et
assume la responsabilité de tous les
accidents qui pourraient y survenir.

Bruxelles, le 12 Mars 1873.

Joseph Stallaert.

M^r J. Stallaert.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1377

Le Soussigné déclare avoir
reçu de la Commission Directrice des
Musées royaux de Peinture & de Sculpture
de Belgique le tableau qu'il a cédé à
l'Etat et qui est intitulé: La Société
médicale. Ce tableau lui est confié
pour figurer à l'Exposition universelle
de Vienne; il sera réintégré au Musée
moderne immédiatement après la
clôture de l'Exposition. Le
Soussigné s'engage à prendre
toutes les précautions nécessaires
pour la bonne conservation de ce
tableau & assume la responsabilité
de tous les accidents qui pourraient
y survenir.

Amers, le 12 Mars 1873.

J. Lagye

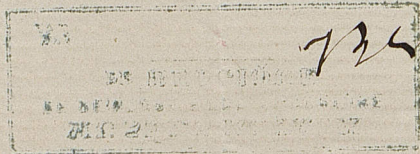
M^r Lagye.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 1377

Le Soussigné déclare avoir reçu
de la Commission Directrice Des Musées
royaux De Peinture et de Sculpture de
Belgique le tableau qui il a cédé à
l'Etat et qui représente une Vue de
Bruxelles, en 1868. Cette toile lui
est confiée pour figurer à l'Exposition
Universelle de Vienne; elle sera
renvoyée au Musée Moderne immé-
diatement après la clôture de cette
Exposition. Le Soussigné s'engage
à prendre toutes les précautions
nécessaires pour la bonne conservation
de ce tableau et assume la respon-
sabilité des accidents qui pourraient
y survenir.

Bruxelles, le 11 Mars 1873.

W. Van Nooy





MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 1377

Commission Belge de l'Exposition Universelle de Vienne en 1873.

S. A. R. Monseigneur le Comte de Flandre.
Président d'Honneur

Les lettres adressées au
Président de la Commission Belge de
l'Exposition Universelle de Vienne
à Bruxelles, 9, rue Ducale
ne doivent pas être affranchies.

Bruxelles, le _____ 187

La Commission belge de l'Exposition
universelle de Vienne déclare avoir pris
possession des tableaux appartenant
à l'Etat dont l'énumération suit (ces
tableaux ont été mis à la disposition de la
Commission en vertu d'une lettre ministérielle
du 12 mars) :

Les travaux romains (Hernebsigt)
La dernière médecine (Lugge)
Vue de Bruxelles en 1868 (Van der Haeghe)

MUSEUM ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

La folie d'Hugo Vander Goy (Lambert Wauters)

La mort de Di'Jon (Stalleert)

Les 4 Saisons (Aug. Smits)

Les recruteurs (Adolf Dillens)

La patate nouvelle (Boutley)

Bruxelles, le 12 Mars 1843

J. Kleiber

à la Commission

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

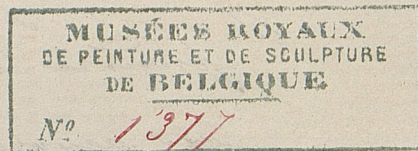
Bruxelles, le 12 Mars

1873.

ADMINISTRATION

*Des
Beaux-Arts*

N^o 13251



Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler dans
la réponse : le chiffre de l'adminis-
tration ainsi que le numéro de l'enregis-
trément.

ANNEXE

J'ai l'honneur de vous informer que
M. M. Hennebiog, Lagye, Van Moet,
E. Waubers, Stallaert et Smits, Artistes
peintres ont été autorisés par mon départe-
ment à disposer, pour être envoyés à
l'Exposition universelle de Vienne, de
leurs tableaux représentant respectivement,
1^o Les travailleurs romains
2^o La sorcière médecin
3^o Vue de Bruxelles en 1868.
4^o La folie d'Hugo Van der Goss

5^o

À la Commission Directrice des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture de l'Etat.

5^e La mort de Didon.

6^e Les quatre saisons.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien
prendre les mesures nécessaires pour que

ces œuvres soient mises à la disposition

de la Commission de l'Exposition.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma
considération la plus distinguée.

P^{te} le Ministre,

Le Directeur général

W. Lefevre

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

de
AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

N^o 11281

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Bruxelles, le 12 Mars 1873.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 1377

Messieurs,

Je ne méconnaissais pas l'importance
des observations de votre lettre du
27 février dernier, relativement aux
incambréments que présente l'envoi aux
expositions à l'étranger d'œuvres d'art
faisant partie des collections des musées,
de peinture, & de sculpture de l'Etat.

Cependant, Messieurs, en l'importance
de la prochaine Exposition de Vienne,
et considérant que les artistes qui dans
cette circonstance ont compté sur le
concours de l'Etat seraient peut-être
dépourvus par un refus inattendu, il
y a lieu pour cette fois encore d'autoriser
M. M. A. Willems & H. Pauwels, à dis-
poser, en faveur de l'Exposition de Vienne

A la Commission directrice des Musées de
peinture & de sculpture de l'Etat.

de leurs tableaux représentant respec-
-tivement "Les Receveurs" & "la fatale
Nouvelle"

Ces Messieurs, seront informés de cette
décision & priés de prendre toutes les
mesures nécessaires pour que leurs œuvres
soient restituées en bon état au
Gouvernement.

Agriez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée.

Paul Le Ministre,
Le Directeur Général,

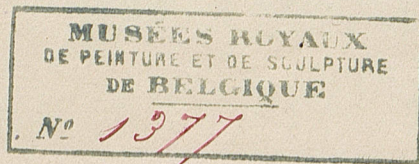
Unkij

Bruxelles, le 8 Mars 1873.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 12251



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 2 de ce
mois, j'ai l'honneur de vous informer que
M. M. Kennelick, Laque, Van Noer,
Wauters et Stallaert sont autorisés à en-
voyer, à l'exposition universelle de Vienne,
leurs tableaux qui ont été acquis pour le
musée de l'État, lors du dernier salon de
Bruxelles.

Ces artistes ont été prévenus que cette
favor ne pourrait être renouvelée et qu'ils au-
raient à assumer, chacun en ce qui le concerne,
l'entière responsabilité de l'envoi à l'étranger
des dites œuvres qui devront être réintégrées in-
tactes dans les collections du musée moder-
ne.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Pour le Ministre :
Le Directeur Général,
Willems

À la Commission des Musées royaux
de peinture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1377

1377

Brux. 2 Mars 1873.

à M^o le Ministre de
l'Intérieur

En réponse à votre
lettre des 26 février, sur
l'envoi, par M. de B. A.
N^o 12251, nous avons
l'honneur de vous informer
que nous n'avons pas
d'objections à présenter contre
l'envoi à l'Exposition
de Vienne des tableaux de
M. M. Hennebicq, Lagye,
Van Maer, Wauters et
Stallaert, dont le Gouver-
nement a fait l'acquisition
au dernier Salon de Bruxelles,
mais en ce qui concerne
les œuvres de M. M.
Bouvier et Ch. Dillens

vous croyant d'envisager
nous refuser ma observation
-deux contenues dans
notre rapport du 22
Février 1872 (1)

(1) Voir le dossier N° 1304
(Exp. de Londres 1872)

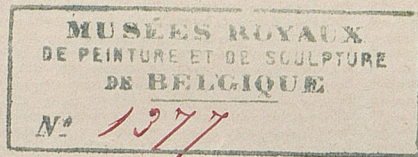
Ag.
Le Président

Le Secrétaire. L. J.
VA

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des Beaux-arts.

Bruxelles, le 1^{er} Mars 1873.



N^o _____

N. B. On est prié de rappeler dans
la réponse : le chiffre de l'administra-
tion ainsi que le numéro de l'enregis-
trement.

ANNEXE

Messieurs,

M. J. Stallaert sollicite l'autorisation
de pouvoir faire figurer à l'Exposition uni-
verselle de Vienne son tableau "La Mort de
Didon" qui appartient au Musée de l'Etat.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire savoir si rien ne s'oppose à ce que
la demande du peintre soit accueillie.

S'il en était ainsi, M. Stallaert serait
invité à prendre les mesures nécessaires pour
que l'œuvre fût été restituée en bon état au
Gouvernement, après avoir figuré à Vienne.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur

Le Directeur-général

W. K. P. J.

A la Commission
des Musées royaux de peinture et de sculpture,
à Bruxelles.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 12251.

Bruxelles, le 26 février 1873.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1377

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

Plusieurs artistes ont sollicité du
Département de l'Intérieur l'autorisa-
tion de pouvoir faire figurer, à l'exposition
universelle de Vienne de la présente année,
certains de leurs tableaux qui appartiennent
au Musée moderne de l'Etat.

Les œuvres dont il s'agit sont :

- 1^o H. Bource. « La fatale nouvelle. »
- 2^o Hennebicq. « Travailleurs dans la Campagne
de Rome. »
- 3^o Lagye. « Une scène de magicienne. »
- 4^o Van Noer. « Une vue du vieux Bruxelles. »
- 5^o Wauters. « La folie d'Hugo Vander Goes. »
- 6^o Dillens. « Une scène de recrutement
dans les Pays-Bas Autrichiens. »

D'autres demandes de même na-
ture seront probablement encore adressées
à l'administration.

J'ai l'honneur de vous prier,
Messieurs, de vouloir bien me faire savoir
si rien ne s'oppose à ce que toutes ces

soient adressées à la Commission des Musées royaux de peinture.

autorisations soient accordées.

Dans la négative, je vous saurais
gré d'avoir l'obligeance de m'indiquer
les instructions qu'il y aurait lieu de donner
aux artistes pour l'emballage de leurs
œuvres, dans l'intérêt de la conservation
de celles-ci.

Agitez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Pour le Ministre,
Le Directeur Général,

J. Valluy

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 1304

1.

Brux. 27 février 1873

à M^{re} la Comtesse de
S. Tréviseux

(Provenance de l'Exposition
de Vienne n^o 1379 - Exposé
de M^{re} Tréviseux)

M^{re} le Conservateur des
Musées royaux nous a
communiqué votre lettre
du 21 Janvier dernier, celle
de Vienne, n^o 325 L,
par laquelle vous le priez
de prendre les mesures de
conservation que réclame
le tableau de M^r. Alex.
Robert, représentant: Le
Sac de combat des Carmes,
à Anvers.

Nous avons constaté que
le taché de M^r. Robert a
beaucoup souffert de son
envoi à l'Exposition de
London et que pour lui
surtout il est abstrait si n'est par
été apporté à la conservation
de cet ouvrage. Nous
pensons, cependant, qu'il

si y a pas lieu, pour ce
moment, de le faire entrevoir
opération à laquelle et ne
peut recourir qu'à la
dernière rigueur.

Et cette occasion, la
Commission des arts
croit, et M. le Ministre,
devrait signaler de nouveau,
à votre attention les
inconvenients et le danger
de laisser à des étrangers
la possession de ces
objets précieux et de leur
faire perdre, par suite,
l'usage et la conservation
de ces objets précieux
qui sont le patrimoine
de la Nation.

qui résultent de l'autorisation
accordée fréquemment aux
artistes pour l'emprunt
d'ouvrages étrangers d'ouvrages
appartenant au Musée.
Pendant un temps si court
font long les Sallés sont
dégarnis et outre le désap-
provisionnement qui en résulte,
les visiteurs, la conservation
des tableaux dont on dispose
en cette circonstance est
presque toujours compromise.

et comme nous avons
dignité et honneur de les
faire connaître, on peut
considérer comme illégitime
la responsabilité que
l'artiste prend vis-à-vis
du Gouvernement de les
faire qu'il emprunte une
des œuvres de l'art
moderne.

Il importe donc, M. le
Ministre, que l'intérêt
de celle-ci, que vous voudriez
bien décider en principe,
qu'il ne pourra plus
être de posséder des ouvrages
appartenant à une Collection
de l'Etat, du moment
qu'ils auront définitive-
ment pris place dans la
Galerie du Musée.

Veull. agr.
Le Président
Le Secrétaire. *L. J.*

Le Tableau de H. Keyser intitulé ici "Le Prêché",
est en fait le tableau I.G. 592,
dont le véritable titre est:

1° Rétablissement du culte dans
l'église N.D. d'Anvers.